Document destiné aux clients finaux

Le matériel consommable a une durée de vie limitée. En principe, Brother accorde une garantie sur les consommables dont le niveau d'utilisation ne dépasse pas 50%. De plus, les conditions générales de vente s'appliquent, voir sous www. Brother.ch.

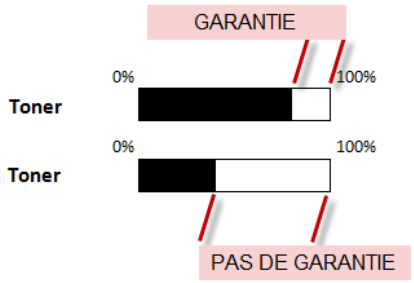

la durée de vie des consommables est représentée graphiquement sur l'imprimé du listing de configuration.

Dans le cas d'une utilisation à plus de 50%, la garantie ne s'applique plus et les consommables ne peuvent plus être retournés aux revendeurs. En cas de doute, il est possible de renvoyer ces pièces directement à Brother pour un contrôle. Dans ce cas, le listing de configuration de l'appareil doit être impérativement joint.

Les pannes mentionnées ci-dessous ne sont pas causées par un défaut du matériel consommable; elles ne sont donc pas couvertes par la garantie.

Défaut	Solution
Toner	
L'écran indique „toner vide" alors que le module vient d'être remplacé	Possibilité 1. Le toner utilisé dans l'appareil n'est pas neuf et ne peut donc pas réinitialiser le Counter --> insérer impérativement un module neuf . Possibilité 2. La fonction de réinitialisation de l'appareil n'a pas reconnu le nouveau module de toner. **Pas un défaut hardware du toner mais un problème de détection de l'appareil** --> Appeler la hotline Brother. Le problème peut être réglé par téléphone.
Le module de toner perd de la poudre	La durée de vie du toner est très vraisemblablement dépassée. Vérifier le niveau d'utilisation du module par le listing de configuration de l'appareil. Si le Counter a été remis à zéro dans l'intervalle, considérez que le niveau réel d'utilisation est plus élevé que celui indiqué graphiquement .

Défaut	Solution
Cartouche d'encre	
La cartouche n'est pas reconnue	Possibilité 1. **La cartouche insérée est vide.** Tenir les cartouches à l'horizontale (comme dans l'appareil) et vérifier le niveau de remplissage par la fenêtre de contrôle Celle-ci doit être remplie de moitié au minimum. Possibilité 2. Le type de cartouche n'est **pas compatible** avec le type d'appareil. Toutes les cartouches ne peuvent pas être utilisées dans tous les modèles d'une même série!!! Possibilité 3. Le capteur de reconnaissance des cartouches de l'appareil a été endommagé . Possibilité 4. La cartouche insérée est un produit générique .
Pas de couleurs à l'impression bien que de nouvelles cartouches aient été insérées	**Le problème vient de l'appareil et pas des cartouches.** Le flux d'encre peut être bloqué par des bulles d'air dans les tuyaux (procéder à plusieurs nettoyages) , ou bien la tête d'impression a séché (procéder à plusieurs nettoyages) ou enfin, la tête d'impression est défectueuse.

Pour des problèmes d'ordre technique, la Brother Hotline (Support de niveau 1) est à disposition des consommateurs :

lundi–vendredi , 9.00 –17.30 h.
Hotline (d/f) 0900 900 484 (CHF 0.12. jusqu'à 5 min. puis CHF 3.00/ min.)
Brother Solutions Center http://solutions.brother.com/
Fax 0844 484 222 Formulaire sur www.brother.ch